

**Question avec demande de réponse écrite P-006203/2017  
à la Commission (Vice-Présidente / Haute Représentante)**  
Article 130 du règlement  
**Nicolas Bay (ENF) et Jussi Halla-aho (ECR)**

Objet: VP/HR - Le Pakistan et la protection des terroristes

La communauté internationale connaît de longue date le soutien apporté par l'État pakistanais au terrorisme. En 2008, la vénérable Brookings Institution a qualifié le Pakistan de «premier soutien mondial des groupes terroristes».

Le 21 août 2017, le président Donald Trump s'est montré très critique à l'égard de la dictature militaire pakistanaise, laissant entendre qu'une grande partie des crédits de l'aide américaine pourraient être compromis si les autorités pakistanaises ne prenaient pas le contrôle des activistes islamistes sur leur territoire.

À la lumière de la fermeté affichée par les États-Unis sur cette question:

1. L'Union européenne est-elle disposée à condamner la protection offerte par le Pakistan aux terroristes?
2. Quelles mesures la VP/HR est-elle prête à prendre pour s'assurer que le Pakistan s'engage dans de réels efforts pour contrôler les activistes islamistes sévissant sur son territoire?
3. Quelle est l'incidence de cette protection, qui n'est plus à prouver, sur le régime SPG +?